



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

le 24.06.2011 à l'ADAV (Arc sur Tille)

Présents :

BRUGNOT Ghislain (Ligue), CHAILLOT Benoît (VLM), CHAURAY Marie Pierre (ADAV), CROS Chrystelle (ADAV), DUCUING Max (CDV21), FOURIER Cyril (CTS), GALLAND Sandrine (ADAV), HOUPLON Arnaud (ADAV), JOST Patrick (ADAV), LABONNE Jean-Luc (ADAV), MARIN Franck (ADAV), MEURGEY Bernard (Président Ligue), MILLET France (YCCr), MILLET François (YCCr), MILLIET Alain (ADAV), PERRICAUDET Romain (ADAV), REMERE Alexis (CTF), REMOND Ghislain (CTF), THIERRY Eric (CDV71), VINSON Louis-Michel (ADAV)

Excusés :

MM. BOUZERAND, COQUILLE, CORDIER, DURANTE, GIZARDIN, HARENG, JACQUINET, NOUVELOT, PETIT, SOMMARINA, TERRET, TOUYRAC

1. Présentation du nouveau trésorier de ligue et état des comptes à mi-exercice :

B. MEURGEY présente Arnaud HOUPLON, nouveau trésorier de la Ligue, et Sandrine GALLAND trésorière adjointe.

Miguel continuera de faire la saisie des éléments de comptabilité. Il est demandé à chacun d'être plus rigoureux dans la transmission des informations comptables.

Dès à présent Sandrine a détecté quelques anomalies comptable. Notamment, une facture de 23.000 € a dû être réglée par la Ligue, pour du matériel prévu lors du dernier CA pour le CVPA. La facture étant à l'ordre de la Ligue, ce montant doit entrer dans les amortissements, alors que le matériel appartient au CVPA. De plus, le CVPA rencontre des difficultés pour obtenir l'aide du CNDS.

Chaque achat devra être regardé au cas par cas en fonction des plans de financement.

Lors d'un prochain CA, il sera nécessaire d'intégrer (co-opter) Arnaud et Sandrine.

Arnaud indique qu'il a accepté le poste sur la demande de Miguel. Son temps ne lui permettra qu'un travail de supervision des comptes. Il souligne que les précédents comptables ont fait un excellent travail de comptabilité et d'informatisation. Cependant il apparait que des matériels vendus (des catamarans) sont restés en amortissements, ce qui fausse le résultat des comptes. Cela avait peu d'impact jusqu'en 2010 (petites sommes). En 2011, le financement de matériel risquant de rentrer dans ce cadre il s'élève à 45.000 € : ce point sera à regarder de près dans les comptes 2011. De plus, il faudrait retirer les financements reçus par les clubs du montant financé par la Ligue. Il en a été décidé ainsi avec le CVPA, mais ils n'ont pas encore reçu l'aide du CNDS.



Les 3 volets nécessaires à la comptabilité de la Ligue (saisie, opérations et supervision courante, analyse comptable) sont maintenant remplis avec ce nouveau « team comptable ».

2. Rôle du délégué de série

Nous accueillons Christelle CROS (nouvelle déléguée OPTIs), Patrick JOST (nouveau délégué LASER) et Romain PERRICAUDET (nouveau délégué PAV).

Bernard MEURGEY indique que le Délégué de Série est la personne ressource qui fait fonctionner la série en collaboration avec l'entraîneur. Le calendrier, les stages, les classements, rappeler les rendez-vous aux coureurs. Sous l'impulsion de Christelle et Ghislain BREUGNOT, une SIL OPTIs est programmée en 2012 en Bourgogne. Le club organisateur sera le CVPA, possibilité d'hébergement au camping et en mobile-homes.

Alain MILLET assurera les formations des délégués de série sur le logiciel de classement FREG.

Bernard MEURGEY fait remarquer qu'il n'y a pas de Délégué de Série CATAs. Pourtant il y a des places réservées aux Bourguignons au Championnat de France Jeunes, et pas de candidat pour y aller.

3. Résultats et calendrier 2012

Alain MILLET a envoyé un tableau récapitulatif des résultats enregistrés dans les classements fédéraux. Alain indiquera également comment envoyer les résultats à la FFV, et comment consulter le site pour vérifier qu'une régates a bien été prise en compte.

Bernard MEURGEY indique que la FFV a revu à la baisse les quotas minimaux de coureurs pour valider une régates. Pour prévenir le problème, toutes les régates ont été inscrites en « séries » et en « ind = inter séries ». Quand les quotas pour classer en séries sont atteints, il faut bien penser à invalider la régates « ind ». Cette politique de la FFV a permis de rentrer dans le classement 3.000 coureurs.

Les grades 5A, 5B, 5C ont été créés pour tenir compte des niveaux des régates en régions dans le classement national.

Alain MILLET n'a pas reçu pour l'instant le pré calendrier 2012 des régates grades 3 et 4 (nationales et SIL).

Christelle fait remarquer que la POP demande la cotisation à partir des régates grade 5A. Pour l'instant, la Ligue reste sur la position : pas d'obligation en dessous de grade 4.

Alain MILLET a envoyé une pré grille du calendrier 2012, qui sera prochainement complétée dès que la FFV diffusera les dates des grades 3 et 4.

4. Encadrement technique de la Ligue

Les prévisions d'organisation de l'encadrement sont effectives :

- 1 mi-temps du CTS
- Ghislain BRUGNOT cadre technique fédéral, en charge des Optis
- Ghislain REMOND et Alexis REMERE arrivent en fin de contrat à la fin du mois. Ils sont d'accord pour continuer leur mission d'encadrement Ligue sous forme de contrat



aidés, Ghislain REMOND (dériveurs, ...) à mi-temps, Alexis REMERE à plein temps (PAV, arbitres, suivi des clubs,...). Les financements sont acquis pour les 2 contrats, ce qui est une bonne nouvelle pour les finances de la Ligue. Le maintien du poste de CTS est fragile, il est très demandé par la FFV. Son rôle et son apport (notamment financier) pour la Ligue sont très importants.

5. Quotas non remplis sur les Championnats de France :

Actuellement des places réservées aux coureurs Bourguignons ne sont pas pourvues:

- Pas de cadets PAV
- 1 place non pourvue en Europe jeune masculin
- Personne en 420 (2 places M & F)
- Personne en Laser 4.7 et radial.
- Pas de féminines en Opti

25 coureurs bourguignons participeront aux Championnats de France Jeunes. Il serait souhaitable que tous les quotas soient remplis.

Bernard MEURGEY évoque les flottes collectives : la Ligue de Bourgogne de Voile a adhéré au projet de la FFV. En 2010, plusieurs coureurs sont allés au Championnat de France sur Open Bic. Cinq titres sont ouverts cette année (cata, solitaire, double, 2 séries minimes). Ces titres sont un peu « de nationale 2 », et permettent de ne pas déshabiller les autres séries. Cependant les supports changent tous les ans, la politique de la FFV reste un mystère dans ce domaine. Les bateaux étant loués pour le championnat, l'inscription est chère (144 € inscription + location du support).

Idée à creuser : utiliser le critérium comme sélection vers un Championnat de France Flotte Collective.

Bernard MEURGEY fait remarquer que nous avons un déficit de coureurs minimes et cadet en catas. Quelques clubs ont des bateaux, il n'y a pas de coureurs : la filière est à redynamiser.

6. Formation des entraîneurs

Elle a été menée lors de 3 temps d'entraînement :

WE de formation : plutôt une formation théorique, sur les 3 temps de la régata (départ, près, portant)

Tutorat : axé sur la gestion et l'organisation du groupe (déplacements, ...)

Stages de Ligue : aspects technologiques, jauge, nouveautés.

La formation des entraîneurs va axer ses actions vers la cohérence entre entraînements de Ligue et de Clubs.

La Ligue a besoin d'entraîneurs dès le niveau « club », jeunes et moins jeunes.

Franck MARIN indique en tant qu'entraîneur, que les attentes des entraîneurs sont des guides « de terrain » (livrets d'exercices, ...)

7. Achat de supports

- CVPA : fait en 2011, à définir pour 2012.



- ADAV : montant de 22.000€, subvention CNDS de 9 000€. L'ADAV demande un remboursement à la Ligue étalé sur 4 ans.
- Le YCCr a 3 coureurs qui montent de l'Opti vers l'Europe, le club réfléchit à quelle solution pour équiper et fidéliser ces coureurs.
- Montagny (PAV) : à définir
- CV Autun : serait éventuellement intéressé

Max DUCUING indique qu'il existe des possibilités de financement auprès du Conseil Général.

Ghislain BRUGNOT indique que certains jeunes coureurs pourraient être fidélisés si la Ligue pouvait mettre à disposition quelques bateaux.

Les frais kilométriques

Les frais kilométriques demandés sont peu compétitifs par rapport au coût de transport individuel (parents). Ghislain BRUGNOT a proposé des tarifs attractifs (les accompagnateurs en nombre limité ne paient pas, tarif famille, ...) afin d'inciter les coureurs à remplir le camion lors des déplacements sur les régates. Proposition de grille tarifaire à faire par Ghislain.

8. Club de Sens

Le club de Sens n'avait pas payé ses cotisations à la Ligue, les arriérés ont été réglés. Cependant les problèmes restent : relationnel dégradé, voire inexistant, avec le CD et la Ligue, absence de participation à l'activité Ligue, ... Quel devenir pour ce club ?

9. Résultats du début de saison :

Au Championnat de France Voile Légère, les bourguignons montent sur le Podium en Open 5.7 masculin (2^{ème}), Europe masculin (2^{ème}), Europe Féminin (3^{ème}). De nombreux autres bourguignons sont aux places d'honneur.

10. Questions diverses :

- Les nouveaux comités de course bourguignons en cours de formation progressent, leur comportement lors de la régata phare des Settons est tout à fait satisfaisant.
- Y a-t-il lieu de relancer la voile radio commandée? Il y a quelques années, une activité de bon niveau et des manifestations existaient dans certains clubs Bourguignons.